

La prochaine campagne d'inscription 2021/2022

Concernant les étudiants en licence, nous vous rappelons que la limitation du nombre d'inscriptions administratives sera désormais active. Les étudiants ne pourront redoubler qu'une fois chaque année (sauf dérogation accordée par le directeur de la composante), ce qui limite à **six années** d'inscription en Licence.

Inscriptions administratives 2021-2022

Ouverture : **jeudi 1er juillet à 10h00**, sauf étudiants affectés par Parcoursup (L1), pour eux l'ouverture sera le **mardi 6 juillet** à 10h00)

Jusqu'au : **jeudi 22 juillet** au soir (sauf **Master 1** qui ferme le **lundi 19 juillet**).

Réouverture : **lundi 23 août** à 10h00 (sauf M1) jusqu'au (voir tableau ci-dessous)

Dates limites d'inscription administratives

- **LICENCE** : **lundi 13 septembre 2021**
- **MASTER 1** : **lundi 19 juillet (inclus) 2021**
- **MASTER 2** : **jeudi 30 septembre 2021**

Rappel :

- Les inscriptions administratives se font **uniquement via internet**

. première inscription à Paris 1 : <http://primo.univ-paris1.fr> ;

. réinscription à Paris 1 : <http://reins.univ-paris1.fr> ;

- En cas de difficulté, l'étudiant doit d'abord contacter l'assistance téléphonique : **01 71 25 11 37** (de 9h00 à 17h00) ;

- Les étudiants peuvent aussi contacter la Scolarité Centrale par mail : Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

- Les pièces justificatives doivent être transmises par voie électronique (sur l'ENT, rubrique **PJWEB**) ;

- L'accès à la Scolarité centrale (PMF - 11ème étage) est strictement limité aux étudiants déjà inscrits ayant pris un rendez-vous (sur l'ENT, rubrique Rendez-vous IA).